

## À L'AGENDA

12 janv. 2<sup>e</sup> réunion pour la refonte du Plan de développement 2016-2019 à 19 h à la salle du Conseil. (voir détails plus loin dans le texte)

20 janv. Activités sociales organisées par les Dynamiques dès 13 h 30 à la salle communautaire. Jeunes vieux et vieux jeunes sont les bienvenus.

26 janv. Popote roulante. Au menu : soupe de légumes, cuisses de poulet, boulettes de saumon dans une crème de champignons et galettes à la mélasse. Passez votre commande auprès de Mme Luce Blais avant le 19 janvier 2016 en composant le 819-657-4398. Au plaisir de vous servir !



## DATES À RETENIR POUR LE MOIS DE FÉVRIER

1<sup>er</sup> fév. Séance ordinaire du Conseil municipal à 19 h.



6 fév. Carnaval des neiges.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### AIDE POUR L'ACHAT D'APPAREILS CONTRANT LES INCENDIES

À la séance du 5 janvier 2016, le conseil municipal a reconduit pour 2016 l'aide financière pour l'achat d'appareils pour prévenir les incendies. Cette aide financière est destinée à tous les propriétaires de résidences, chalets et commerces de la Municipalité de Val-Racine pour les appareils suivants :

- Détecteur de fumée : 10 \$ par détecteur
- Détecteur de monoxyde de carbone: 20 \$ par détecteur
- Extincteur de 5 lbs minimum: 30 \$ par extincteur



À la présentation de pièces justificatives datées entre le 5 janvier et le 31 décembre 2016, cette aide financière sera approuvée à la prochaine séance ordinaire du conseil prévue au calendrier. Un chèque sera envoyé par la poste.

## **STATIONNEMENT ET DÉNEIGEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE**

L'hiver est bel et bien arrivé et nous tenons à vous rappeler les informations suivantes. Il est strictement interdit :



- d'envoyer de la neige sur les voies publiques
- de traverser la neige de sa cour de l'autre côté du chemin
- d'accumuler de la neige dans l'accotement lors du déneigement des boîtes aux lettres
- de se stationner sur les voies publiques sur tout le territoire de la municipalité de 24 h à 7 h et ce jusqu'au 15 avril

Ces pratiques sont dangereuses pour les usagers de la route, les employés et les équipements de déneigement de la municipalité. Nous vous demandons de respecter ces directives.

De plus, les bacs à ordures et de recyclage doivent être disposés de façon à ne pas obstruer le corridor de déneigement. C'est votre devoir de bien déposer vos bacs dans vos entrées de cour et non pas sur l'emprise de la voie publique. Cette façon de faire est également à suivre durant les autres saisons. Nous vous souhaitons un bel hiver !

## **PONCEAUX ET BARILS À VENDRE**

La Municipalité de Val-Racine souhaite se départir d'un baril de 45 gallons en métal et de ponceaux en ciment. Voir tableau pour la description détaillée des ponceaux :

Ponceaux en ciment		
Nombre	Longueur	Diamètre
3	6'	15"
3	4'	18"

Faites parvenir votre ou vos offres au bureau municipal d'ici le 27 janvier à 15 h dans une enveloppe scellée. N'oubliez pas d'inscrire votre nom ainsi que vos coordonnées. Le matériel ira au plus offrant. (Veuillez noter que les ponceaux ne pourront pas être employés pour l'accès à une voie publique, car leurs joints sont cassés.)

## **RAPPEL - 2<sup>E</sup> RÉUNION POUR LA REFONTE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ**

Pour la poursuite de l'élaboration du Plan de développement, la prochaine réunion aura lieu le 12 janvier à 19 h à la salle du Conseil. Toute la population y est cordialement invitée. Ce sera l'occasion de faire valoir des suggestions pour continuer de faire avancer la Municipalité dans plusieurs domaines : développement résidentiel et économique, loisirs et culture, etc.

## **NOUVEAU SITE INTERNET - TRANSPORT COLLECTIF DU GRANIT**

Les services de Trans-Autonomie et du transport collectif du Granit possèdent maintenant leur site Internet au [www.transportcollectif.org](http://www.transportcollectif.org) Pour s'inscrire à ces deux services, les inscriptions peuvent se faire maintenant en ligne. Par contre, les réservations pour une demande de transport doivent toujours se faire par téléphone 24 h à l'avance en composant le 1-877-583-4263 (sans frais) du lundi au vendredi entre 8 h et 15 h 30.

## *INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES*

### PATINOIRE

La saison des sports sur glace est débutée. Venez en profiter. De plus, le local de la patinoire a été doté de nouvelles tablettes afin de faciliter le rangement des équipements de hockey. N'hésitez pas à les utiliser. Nous souhaitons toujours la collaboration des utilisateurs pour que la patinoire demeure accessible et fonctionnelle. Merci à l'avance !



### RETOUR SUR LA GUIGNOLEE 2015

La Guignolée 2015 fut un grand succès, comme par le passé. Dans la MRC du Granit, 25 350 livres de denrées non périssables et 12 220 \$ ont été recueillis. Dans notre municipalité, 116 kilos de denrées non périssables et 276 \$ ont été ramassés.

Ceci démontre une très grande générosité de la part des citoyens de notre municipalité, compte tenu du nombre de résidents. L'entraide et la solidarité étant au rendez-vous, plusieurs personnes de toute notre MRC ont pu bénéficier d'un panier de Noël. Un merci chaleureux à tous les donateurs !

### UNE AUTRE RÉOLUTION DU JOUR DE L'AN

Durant le Temps des Fêtes, vous avez choisi quelques résolutions pour l'année qui vient ? Pourquoi ne pas en ajouter une autre soit celle d'améliorer votre condition physique ? Présentez-vous les mardis à partir du 19 janvier à 19 h au centre communautaire pour des séances d'exercices d'aérobic avec écran géant et superbe système de son. C'est gratuit et ce n'est pas loin...

### ANNONCE

**MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
et **BALCONS** en **COMPOSITE**

**ÉCONOMIE de 20% à 30%**  
du coût d'un **MONUMENT TRADITIONNEL**

Rés. : 418 629-3957  
Cell. : 418 629-7421

Représentant, Renaud Royer

340, Avenue Centrale, St-Vianney, Québec [www.fibre-tech2000.com](http://www.fibre-tech2000.com)

***PASSEZ UN BON MOIS !***



Parc national  
du Mont-Mégantic

Conserver. Découvrir. Partager.



« COMMUNIQUÉ DE PRESSE »  
Pour publication immédiate

## CET HIVER AU PARC NATIONAL DU MONT-MÉGANTIC : LES ENFANTS GRATUITS !

Notre-Dame-des-Bois, le 14 décembre 2015 – Cet hiver, toutes les activités de l'ASTROLab du parc national du Mont-Mégantic seront **gratuites pour les enfants de 17 ans et moins** accompagnés de leurs parents ! Nous sommes très fiers de contribuer à l'émerveillement des enfants en leur offrant un voyage gratuit dans la magie des étoiles. Une équipe d'animateurs passionnés vous attendent. Offrez des moments magiques à votre famille !

### ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES ENFANTS

- Soirées d'astronomie à l'ASTROLab : les samedis du 23 janvier au 26 mars 2016. A 17h ou à 21h. Réservations obligatoires.
- Flambeaux : les samedis du 23 janvier au 26 mars 2016. A 19h. Randonnée de 3 km éclairée par des flambeaux.
- Promenades : trois sentiers accessibles pour tous sont proposés pour les jeunes explorateurs, dans les deux secteurs du parc.

### LOCATIONS GRATUITES POUR LES ENFANTS

- Skis de fond
- Raquettes
- Traîneau sur skis (pour les parents).
- Traîneaux pour glissade (surveillez son ouverture en téléphonant)

### OUVERTURE DE LA SAISON HIVERNALE

Dès le vendredi 18 décembre : les accueils seront ouverts tous les jours,  
les hébergements seront accessibles en tout temps,  
les sentiers de raquettes seront accessibles en tout temps.  
Il y a déjà quelques pouces de neige dans les sentiers.

Pour les sentiers de ski de fond, on attend un peu plus de neige, suivez l'ouverture annoncée sur notre site [www.sepaq.com/conditions-neige](http://www.sepaq.com/conditions-neige)

### RÉSERVATIONS

Il est possible de réserver une activité d'astronomie pour cet hiver, en téléphonant.  
Plus d'informations sur nos sites Internet ! [ParcsQuebec.com](http://ParcsQuebec.com) [ASTROLab.qc.ca](http://ASTROLab.qc.ca)  
1 800 665-6527 819 888-2941

-30-

Source : Marie-Georges Bélanger  
Responsable du service à la clientèle  
Parc national du Mont-Mégantic  
Téléphone : (819) 888-2941, poste 222

Note : photos disponibles sur demande